Sablons sur Huisne



© Franck RICHARD

La Gazette

Octobre 2026 - Rédaction et Mise en page : Commune de Sablons sur Huisne

Restons en contact !

Avec la Mairie de Sablons sur Huisne

Panneau Pocket

Installez l'application sur votre téléphone ou tablette pour recevoir en temps réel les infos et alertes. Parlez-en autour de vous, l'outil est gratuit, anonyme et sans publicité. Vous retrouvez aussi l'application sur notre site internet.

Site internet

Pour retrouver toutes nos informations, nos horaires, un seul site :
https://Sablons sur Huisne.fr/

Facebook





Mails, téléphones & permanences

Commune déléguée Condé-sur-Huisne
02.33.73.34.01 / sablonssurhuisne@orange.fr
Mardi 10h00-12h00 / 16h00-18h00
Mercredi 10h00-12h00
Jeudi 10h00-12h00 / 14h00-16h00
Vendredi 10h00-12h00 / 14h00-16h00
Samedi 10h00-12h00

Commune déléguée Condeau (pas de permanence pour le moment)
02.33.73.33.43 / mairiecondeau@wanadoo.fr
Lundi 10h00 – 12h00

Commune déléguée Coulonges-les-Sablons (pas de permanence pour le moment)
02.37.52.50.25 mairie.coulonges-les-sablons@wanadoo.fr
Vendredi 10h00 – 12h00

Les Maires et Adjoints au Maire

Christelle Radenac Maire de Sablons sur Huisne
Joël Marchand Maire délégué de Condeau
Jean-Christophe Chartier Maire délégué de Coulonges les Sablons
Claude Sénéchal 1er Adjoint au Maire
Sandrine Simon Adjointe au Maire
Jean-Yves Mesnil Adjoint au Maire
Catherine Chavigny Adjointe au Maire



Numéros utiles

Santé - Social

ADMR 02.33.83.72.10
Assistante sociale 02.33.85.30.20
Centre territorial de Santé Rémalard 02.33.82.50.00
Infirmières 02.33.83.62.62
Kinésithérapeute 02.50.47.93.28
Médicobus 06.24.79.59.44
Médecin de garde 116 -117
Psychologue-psychothérapeute 06.87.02.68.09
Thérapeute en Relation d'Aide 07.69.31.50.14
UNA 02.33.25.99.92



Services

Agence Postale Communale 02.33.25.69.31
CdC Cœur du Perche 02.33.25.44.85
Crèche Per'Chouette 09.80.43.82.54
Déchetterie Rémalard 02.33.83.07.43
Ecole Fortuné Fardouet 02.33.85.00.75
Ecole de Musique 02.33.25.00.61
Enedis Urgence 09.72.67.50.61
Médiathèque 02.33.73.15.65
Office du tourisme Cœur du Perche 02.33.73.71.94
Véolia 0 969 323 529

Urgences

SAMU 15
Pompiers 18
Gendarmerie 17
Urgences à partir du portable 112

Personnes sourdes, sourdaveugles, malentendantes et aphasiques pour contacter les secours Urgence 114
Souffrance prévention du suicide 31 14

L'édito de Madame le Maire



Chères Sablonnaises, Chers Sablonnais,

J'espère que chacun d'entre vous a pu profiter pleinement de l'été, malgré les fortes chaleurs et cette période de canicule qui nous ont particulièrement affectés.

Je souhaite à toutes et à tous une excellente rentrée, pleine d'énergie et de beaux projets.

J'étais présente le jour de la rentrée et je souhaite également une belle année scolaire à notre école : son directeur, les enseignants, le personnel et bien sûr nos élèves, à qui je souhaite une très belle année scolaire, riche en découvertes et en réussites.

Je tiens également à féliciter les organisateurs et les bénévoles de la 4ème édition de la Color Run, qui a rencontré, encore cette année, un très beau succès avec une participation importante. Cette manifestation conviviale contribue pleinement à faire vivre notre commune.
Bravo à tous ! Et quel plaisir de clôturer cette belle journée par un très beau feu d'artifice (celui de juillet qui avait dû être reporté) !
En résumé : une journée pleine de couleurs pour annoncer la rentrée !

Par ailleurs, je souhaite revenir sur un sujet qui suscite notre mécontentement : la gestion des poubelles. Malgré les consignes régulièrement rappelées, certains ne font toujours pas les efforts nécessaires pour respecter les règles. Ces comportements pénalisent l'ensemble des habitants et nuisent à la propreté de notre commune. Nous comptons sur la responsabilité et le civisme de chacun.
Le SMIRTOM a, de son côté, mis en place des amendes qui, je l'espère, dissuaderons les personnes concernées.

Enfin, nous recevons régulièrement en mairie des plaintes concernant la vitesse excessive et le manque de sécurité dans le bourg et dans certains hameaux. Nous avons bien entendu ces remarques et les avons prises en compte. Toutefois, et comme vous le savez, les contraintes budgétaires et techniques (notamment les compétences qui ne sont pas les mêmes sur l'ensemble de la commune) ne nous permettent pas de réaliser des aménagements ou des travaux partout où ils seraient souhaitables.

Nous sommes, malgré tout et bien entendu, toujours à l'écoute si vous souhaitez nous en parler en mairie. Vous pouvez prendre rendez-vous avec nous.

La gendarmerie est par ailleurs très régulièrement sollicitée concernant les problèmes d'incivilités et de vitesse.

Nous continuerons à agir, avec les moyens dont nous disposons, pour préserver la sécurité, la qualité de vie et le bien-vivre dans notre commune.

Enfin, en ce qui concerne le projet d'aménagement du bourg de Condé, celui-ci est toujours à l'étude. Nous espérons pouvoir finaliser les derniers plans prochainement pour débuter, dans les meilleurs délais, les travaux projetés.

Je vous laisse maintenant découvrir notre nouvelle Gazette.

Bonne lecture et bonne rentrée à toutes et à tous !

Christelle Radenac
Maire de Sablons sur Huisne

Fario est allé à la pêche aux infos !

Aménagement d'une voie douce Sablons sur Huisne/Arcisses et Nogent le Rotrou

A l'initiative de notre Commune, une étude de faisabilité a été commandé au cabinet d'étude Quartier Libre pour créer une voie de mobilité douce de 10 km reliant le Bourg de Condé-sur-Huisne, la base de loisirs de la Borde d'Arcisses et la gare de Nogent-le-Rotrou. Cela permettrait de sécuriser cette portion de la Véloscénie, l'itinéraire cyclable reliant Paris au Mont Saint-Michel, pour les piétons et les cyclistes de gare à gare et de plan d'eau à plan d'eau !

L'étude de faisabilité est terminée. Il en ressort que le projet est réalisable ! A suivre…

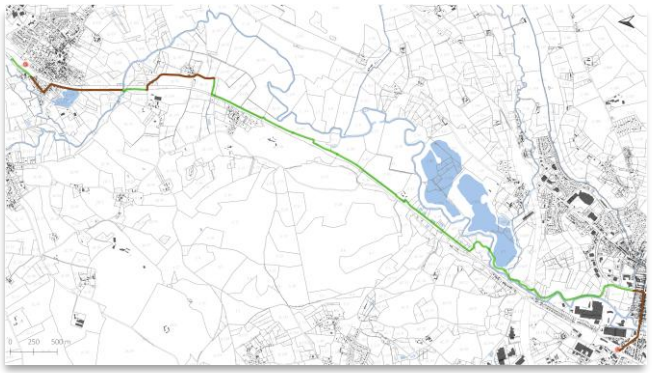

© Quartier libre

Aménagement de la Place du Général de Gaulle



© Ingénierie 61

Les travaux d'aménagement de la Place du Général de Gaulle devraient démarrer à l'automne 2027. Les objectifs sont multiples. Le but est de redonner à la place son rôle de cœur de bourg, de valoriser le patrimoine, d'offrir une espace public plus qualitatif et rééquilibrer les usages entre circulation automobile, stationnement et cheminements piétons.

En janvier 2027, des fouilles archéologiques seront réalisées par l'INRAP ce qui entrainera quelques difficultés de circulation. Au deuxième trimestre, le Syndicat d'eau de Nocé réalisera des travaux de modernisation du réseau d'eau avec le changement des canalisations et des compteurs d'eau.

Coût estimatif des travaux : 1 447 396 € comprenant la maîtrise d'œuvre, les études préliminaires (relevé topographique, géoréférencement…), la VRD et les travaux paysagers. Les demandes de subventions auprès de la région et du département sont en cours. L'Etat nous a octroyé une subvention DETR de 289 179 €.

Finalisation de l'adressage

L'adressage est terminé. Tous les panneaux de rues, routes, chemins ont été apposés par l'entreprise Signaux Giraud. Vous avez reçu courant septembre dans votre boîte aux lettres un courrier vous conviant à 3 permanences pour retirer votre numéro de rue et votre attestation de nouvelle adresse.

Si vous n'avez pas pu les récupérer à ces dates, vous pouvez toujours venir les retirer en Mairie à nos horaires d'ouverture.
Je vous rappelle que le changement de votre adresse prendra effet à compter du 15 novembre 2026.
Rappel :

- N'oubliez pas de fixer votre numéro de manière visible depuis la voirie.
- Les propriétaires doivent informer leur locataire en lui fournissant une copie du certificat de numérotation.
- L'adressage est une obligation nationale.

Coût de l'adressage : 53 658.94 € pour la réalisation et la pose des panneaux de rue et les numéros de rue.
2 520 € pour la prestation signalétique locale par le Conseil Départemental

Commission communication

Concours photo de la Gazette de Sablons

Félicitations au vainqueur du concours photo, Franck RICHARD, pour son cliché réalisé à Condé-sur-Huisne. Bravo également à Jean-Yves PICHOIS dont la photo a été retenue pour illustrer la dernière page de la Gazette.
Merci à tous les participants pour leurs magnifiques regards sur Sablons sur Huisne.

Vous serez informés sur Facebook et Panneau Pocket des dates du prochain concours.

Photos des participants

1 Marcelle Leverton

2 & 3 Jean-Yves Pichois

4 Isabelle Graffin

5 Jean-Christophe Chartier

6 Franck Richard

7 Joanne Vassard

8 Patricia Le Guyader

9 Lara Brawers

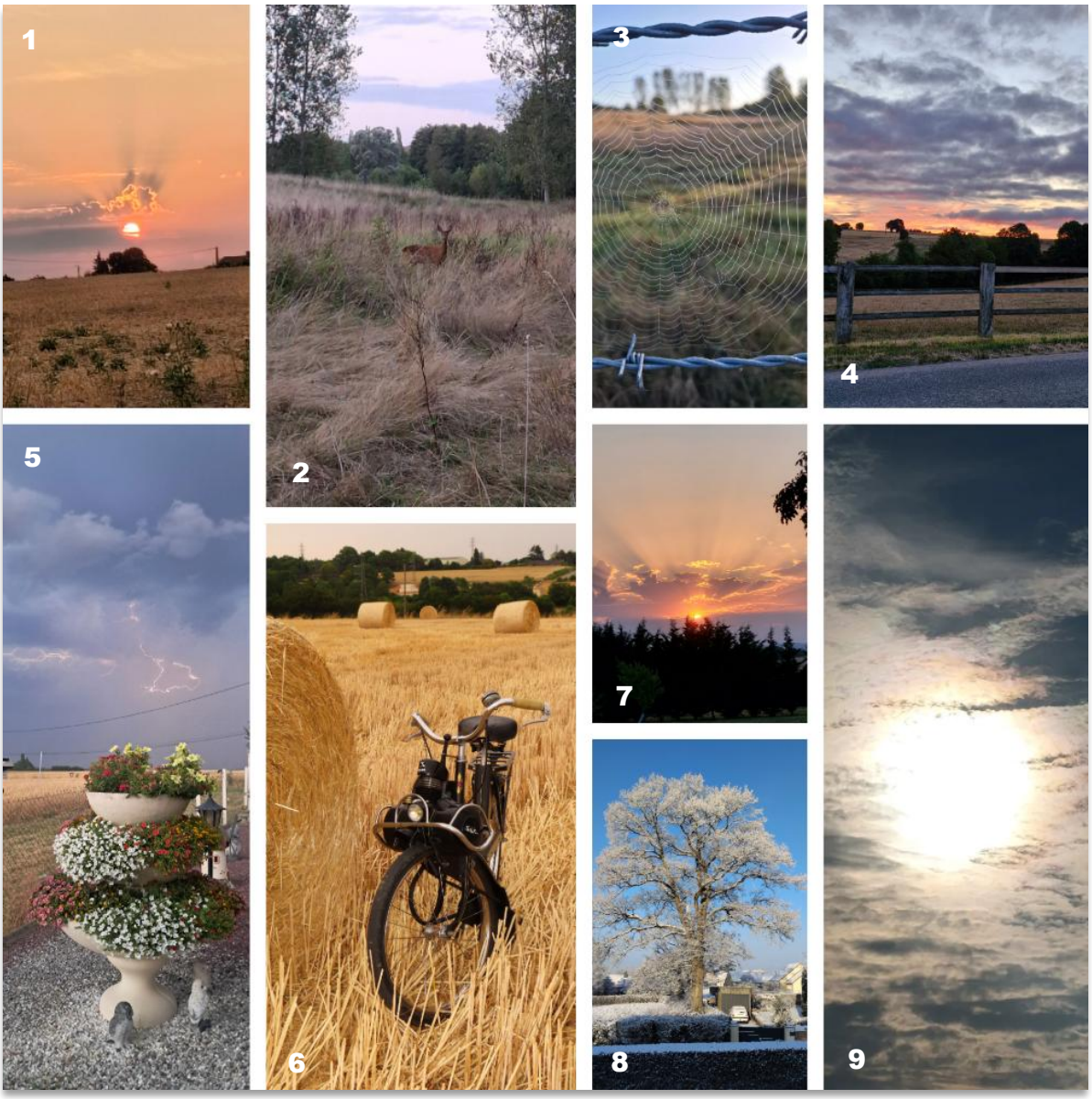

La Vie des Commissions

Commission culture

Pièce de théâtre « Le Jambon » - 23 octobre 2026



Peut-on annoncer qu'on a gagné au loto à des amis qui viennent de perdre un proche ? Seriez-vous prêts à donner beaucoup d'argent, pour sauver la vie d'une personne que vous ne connaissez pas ? Ce sont deux des questions auxquelles Julie et Rémi vont devoir répondre chez Clément et Jessica, chez qui ils n'auraient jamais dû passer ce soir-là … Qui sera le jambon de la farce ?
Une comédie de Rémi Deval, mise en scène de Luq Hamett. Avec Florence BRUNOLD, ou Laurence YAYEL, « Les Décaféinés » (Rémi DEVAL et Clément PARMENTIER) ou Victor PONTECORVO et Joffrey PLATEL, Agnès MIGURAS ou Virginie Caloone.



Billetterie
Agence Postale Condé-sur-Huisne
Office du Tourisme Cœur du Perche à Rémalard en Perche
Sur place le soir du spectacle (sous réserve de places disponibles)
Tarif : 20 € tarif plein/ 18 € tarif réduit / 10 € moins de 10 ans

Commission fleurissement et décorations



Depuis plusieurs années, la commission fleurissement et décorations organise un concours de fleurissement en été. Cette année, changement de saison et place au concours des décorations de Noël des façades, fenêtres ou jardins. Retrouvez toutes les informations ci-dessous



Rappel du SMIRTOM

Collecte en porte à porte de vos déchets

S'applique aux personnes habitants dans les bourgs de Condé-sur-Huisne et Condeau, ainsi que certains lieux-dits équipés de bacs.

Vos déchets sont désormais collectés en porte-à-porte, vos sacs sont à déposer devant chez vous.

Les sacs translucides d'ordures ménagères et les sacs jaunes sont à déposer le mardi soir après 20h ou le mercredi avant 6h30.

Tout dépôt en dehors de ces horaires ou tout regroupement de sacs pourra être sanctionné. Tout sac d'ordures ménagères non trié ne sera pas collecté.

Un guide des consignes de tri est à votre disposition en Mairie si besoin.

Si vous n'êtes pas en possession de ces sacs, merci de vous rendre en mairie de Condé-sur-Huisne, qui vous les fournira gratuitement.

Non collectés en porte à porte

S'applique aux résidents secondaires, aux personnes habitants les lieux-dits de Condé-sur-Huisne et de Condeau, qui ne sont pas collectés en porte à porte, ainsi que tous les habitants de Coulonges les Sablons.

Vous devez venir retirer un badge du Smirtom en Mairie de Condé-sur-Huisne en vous munissant de votre pièce d'identité et de votre taxe foncière ou de votre quittance de loyer, selon si vous êtes propriétaire ou locataire.

Vos déchets sont à trier de la manière suivante :

- Les emballages et les papiers à déposer dans le conteneur à signalétique jaune.
- Les emballages en verre à déposer vide et sans bouchon dans le conteneur à signalétique verte.
- Les ordures ménagères dans le conteneur avec tambour à l'aide de votre badge et uniquement des sacs de 30 litres max, ne pas déposer vos ordures ménagères en vrac.

Contrairement au ramassage en porte à porte vous n'avez ni sac gris ni sac jaune.

PLUS JAMAIS ÇA !

Les déchets non recyclables, encombrants, déchets verts, métaux déblais/gravats, bois, cartouches d'encre, huile de vidange, doivent être déposés à la déchetterie de Rémalard-en-Perche.

Les pneus usagés sont à emmener à la déchetterie de Colonard-Corubert.

EN CAS DE NON RESPECT : VOUS ETES PASSIBLES D'UNE AMENDE PAR LE SMIRTOM DE 135 €.

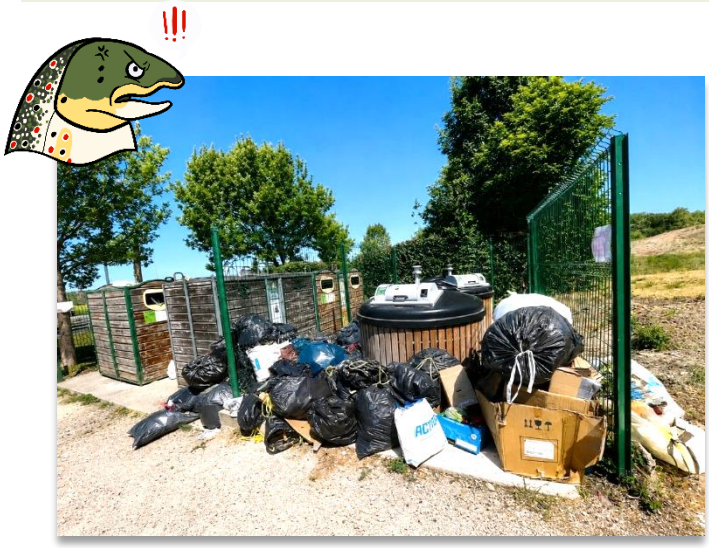

Pour plus d'informations :
contactez le SMIRTOM au 02 33 25 55 87, par mail à contact@smirtompercheornais.fr
ou consultez leur site internet www.smirtompercheornais.fr

RTE - Reconstruction du poste électrique de Condé-sur-Huisne

Le poste électrique 90 000 volts de Condé-sur-Huisne, exploité par RTE (Réseau de Transport d'Électricité), va être reconstruit. Cet ouvrage joue notamment un rôle dans l'alimentation électrique de la ligne ferroviaire.

Pourquoi reconstruire le poste ?

Le poste actuel a été construit par la SNCF en 1937 et a été cédé au RTE en 2010. Ses équipements, qui sont toujours de technologie SNCF, sont aujourd'hui vétustes.
Cette situation pose plusieurs difficultés : la structure ne permet plus d'assurer les opérations de maintenance dans des conditions de sécurité satisfaisantes et certains équipements ne peuvent plus être manœuvrés, ce qui complique l'exploitation du poste.
Par ailleurs, certains clients connaissent des coupures d'électricité. La reconstruction doit donc permettre de fiabiliser les installations et d'améliorer la qualité de l'approvisionnement électrique.

Un nouveau poste construit à proximité

Le futur poste sera construit sur la parcelle adjacente au poste actuel. Ce choix a été retenu comme présentant le moindre impact, à la fois sur le plan environnemental et financier. Il permettra également de limiter les modifications des couloirs des lignes électriques aériennes. 3 pylônes seront installés en bordure de la route départementale.
Le nouvel ouvrage sera équipé de technologies RTE et sera végétalisé, avec notamment une haie paysagère prévue le long de la route départementale. Un bassin destiné aux eaux pluviales est également prévu.

Un chantier prévu jusqu'en 2029



Le projet se déroule en plusieurs étapes :

- 2024-2025 : études et définition du projet ;
- 2025-2026 : études de conception, consultation des entreprises et préparation du chantier ;
- 2026-2028 : terrassements, génie civil et installation des équipements électriques ;
- 2028-2029 : transfert des lignes vers le nouveau poste, puis démolition de l'ancien ouvrage et raccordement définitif des équipements ferroviaires.

Pendant les travaux, une partie du terrain sera temporairement occupée pour installer la base vie de l'entreprise chargée du chantier.
À terme, le nouvel équipement remplacera donc l'installation devenue vétuste, tout en maintenant et en améliorant le fonctionnement du réseau électrique local.



L'ancien poste RTE



Le futur poste RTE

Un nouveau tracteur au Service Technique



En fin d'année 2025, le tracteur Deutz du service technique tombait en panne. Le coût de la réparation était important : 26 211 € TTC. Ce tracteur, qui date de 1997, avait été acheté d'occasion par la commune en 2010 pour 23 680 €. Il a par ailleurs réalisé 11 000 heures. Un nouveau tracteur a donc été acheté auprès de la société Aguillé de Berd'Huis.

Tracteur + fourche 65 800 € HT
Reprise ancien tracteur 6 000 €
Reste à charge 59 800 € HT

Le Datura stramoine en Normandie

Le datura stramoine : une plante à surveiller

Le datura stramoine, également appelé *herbe aux fous*, *herbe du diable* ou *pomme-épineuse*, est une plante originaire d'Amérique qui gagne progressivement du terrain en Normandie. Sa présence fait l'objet d'une surveillance par la FREDON, notamment en raison de sa forte toxicité.
Cette plante annuelle peut atteindre 2 mètres de hauteur. Elle se reconnaît notamment à ses grandes feuilles dentées, ses fleurs blanches ou violettes en forme de trompette et ses fruits verts couverts d'épines, contenant de nombreuses graines noires. Ces dernières peuvent rester plus de 10 ans dans le sol.

Une plante très toxique

Toutes les parties du datura sont toxiques. Son ingestion peut provoquer de graves intoxications chez l'être humain : troubles de la vision, confusion, agitation, hallucinations, accélération du rythme cardiaque et désorientation. Une hospitalisation peut être nécessaire.
Le datura représente également un danger pour les animaux, notamment les bovins et les chevaux, lorsqu'il se retrouve mélangé au fourrage. La plante ne doit pas non plus être brûlée, car ses fumées sont toxiques.

Les bons réflexes



En cas de présence de datura :

- arracher les plants avant la formation des graines, en portant des gants ;
- ne pas composter les plants arrachés ;
- ne pas les déposer sur un tas de fumier ;
- les tenir hors de portée des animaux ;
- ne pas les brûler.

Une détection et une élimination précoces permettent de limiter sa propagation, compte tenu de la grande longévité des graines dans le sol.
En cas de découverte d'un foyer important dans l'Orne, il est recommandé de le signaler à la FREDON afin de bénéficier de conseils et, si nécessaire, d'un diagnostic.



Pour plus d'informations :
Contactez le Fredon Normandie
contact.caen@fredon-normandie.fr
ou au 02 31 46 96 50

Plateforme habitat du Pays du Perche Ornais

La Plateforme habitat du Pays du Perche ornais (Espace Conseil France Rénov') implantée à Mortagne-au-Perche, renseigne les habitants du territoire sur l'ensemble des domaines de la rénovation de l'habitat privé.
Grâce aux trois agents qui la composent, vous obtiendrez des informations sur votre projet, que celui-ci concerne la rénovation énergétique, l'adaptation du logement à la perte d'autonomie et les travaux de lutte contre l'habitat indigne, tant sur le plan technique que sur le plan financier : solutions d'isolation ou d'amélioration du système de chauffage, modification d'une salle de bain, aides mobilisables…
Alexandra, Mélanie et Sébastien vous donneront les informations qui vous concernent.

Une permanence sera assurée le jeudi 5 novembre à la Mairie de Condé-sur-Huisne de 9h30 à 12h30 sur rendez-vous, alors n'hésitez pas à prendre contact avec la Plateforme habitat du Pays du Perche ornais :
• accueil téléphonique au 02 33 85 80 86, du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures 30 et de 14 heures à 17 heures
• par mail à l'adresse renovation@payspercheornais.fr



Et n'oubliez pas, les pratiques frauduleuses n'ont pas disparu !
Afin de vérifier la fiabilité d'une proposition, demandez conseil aux agents de la Plateforme habitat.

Etat de catastrophe naturelle sécheresse / réhydratation des sols - Rappel

Nous vous rappelons que vous avez jusqu'au 30 octobre 2026 pour déposer en Mairie votre dossier concernant la demande de catastrophe naturelle liée à la sécheresse.

Comme indiqué dans la Gazette de juin, vous devez déposer un dossier en Mairie comprenant une lettre et des photos illustrant les dégâts. Dans la lettre, vous devez indiquer vos noms, prénoms, adresse et nombre de bâtiments concernés, descriptifs des dégâts constatés et dates d'apparition, les réparations que vous avez déjà effectuées.
Il existe des experts qui peuvent vous aider à appuyer votre demande. Ce qui aura un impact sur la prise en charge de l'assurance mais pas sur la décision de la Préfecture. D'ailleurs, un expert construction, près de la Cour d'appel de Caen, se propose de faire une réunion dans les semaines qui viennent. Si vous êtes intéressé(e) merci de vous inscrire auprès de la Mairie de Sablons.

Une fois vos dossiers réceptionnés, Madame le Maire adressera au Préfet une demande communale de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. L'étude de notre demande se fera en 2027 et prendra en compte l'année 2026.



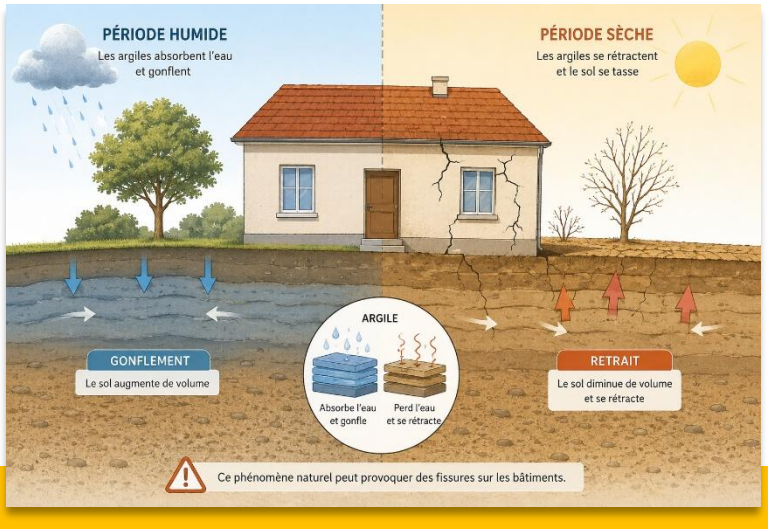

Le Van 61 plurielles

Le concept du Van Plurielles a été défini au cours de l'année 2022 en s'appuyant sur une étude de préfiguration menée par l'association YSOS en collaboration avec les services de l'Etat dans l'Orne et l'ensemble des acteurs du département de l'Orne (élus, collectivités, associations…).
Considérant la nécessité d'aller vers les publics les plus vulnérables sur les sujets d'égalité entre les femmes et les hommes, ce dispositif, sous forme de bus itinérant, est un lieu d'écoute et d'information.
Il a vocation à informer et à orienter les personnes vers les structures partenariales de proximité déjà présentes sur le territoire, pour apporter des réponses concrètes et adaptées à chaque problématique.
Les premières permanences du Van Plurielles ont débuté en octobre 2022.
Le Ministère chargé de l'Egalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Egalité des chances et l'Agence régionale de Santé de Normandie en sont les principaux financeurs.

Plusieurs thématiques sont visées :

- l'égalité entre les femmes et les hommes,
- la vie affective, relationnelle et sexuelle,
- les violences faites aux femmes,
- l'insertion économique des femmes et l'égalité professionnelle,
- la santé.

Le VAN 61 PLURI elles Groupesos — Agir pour l'égalité entre femmes et hommes

Les objectifs poursuivis :

- Développer un dispositif itinérant gratuit et garantissant la confidentialité des échanges.
- Proposer une écoute, une information et une orientation à la population générale sur les thématiques précitées.
- Agir sur les questions liées à la sexualité afin notamment de mieux prévenir les violences sexuelles.
- Lutter contre la précarité menstruelle.

Tout ce qui se dit au Van Plurielles est confidentiel, c'est gratuit et sans rendez-vous : « Ici, tout se dit, tout s'entend, à tout moment ».
Deux co-animatrices vous accueillent : la chargée de mission égalité d'Ysos et un co-animateur issu des associations partenaires (le planning familial, l'ACJM, l'accueil de jour d'Ysos, le CIDFF)

Le Van se déplace dans les supermarchés, les établissements scolaires, les entreprises et dans les communes. A Sablons sur Huisne, le Van vient lors du marché à Condé qui a lieu le vendredi place du Général de Gaulle. Nous avons reçu la visite du Van en juin et en septembre. En juin, le Van a reçu 4 personnes.

Les permanences sont publiées en début de mois sur leurs réseaux sociaux (Facebook et Instagram) et site internet.



Vous souhaitez plus d'information sur le Van 61 Plurielles ?

Contactez Claire Sorin, Chargée de mission égalité femmes-hommes

- 06.38.55.02.09
- van-plurielles61-ysos@groupe-sos.org



Urbanisme

Zoom sur les déclarations préalables et les permis de construire

A Sablons sur Huisne, le Pays du Perche Ornais instruit les autorisations d'urbanisme en se référant notamment au PLUI (Plan Local d'urbanisme intercommunal) pour les permis de construire, permis de démolir, déclaration préalable, certificat d'urbanisme.

Déclaration préalable (DP)

La déclaration préalable permet de vérifier que le projet de construction respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur. Elle est exigée pour des aménagements de faible importance :

- Travaux modifiant l'aspect extérieur initial d'une construction (changement des menuiseries, création d'ouvertures, modification de la couverture ou de la façade…) ou les travaux de ravalement situés dans un espace faisant l'objet d'une protection particulière
- Construction nouvelle ou extension entrainant la création de 5 à 20 m² de surface de plancher ou emprise au sol (seuil porté à 40 m² dans les zones urbaines et abaissé à 20 m² lorsque le projet entraîne un dépassement du seuil de 150 m² de surface de plancher pour le recours obligatoire à un architecte pour un particulier)
- Changement de destination (sans modification de la structure porteuse ou de la façade)
- Construction d'une piscine non couverte dont la superficie est comprise entre 10 et 100 m²
- Division foncière, implantation d'une clôture, travaux sur un élément protégé (haies notamment)

Le délai d'instruction de 1 mois est porté à 2 mois lorsque le projet est situé notamment dans les abords des monuments historiques, dans un site inscrit ou classé

Permis de construire (PC)

Un permis de construire est généralement exigé pour tous les travaux de grande ampleur. La demande de permis de construire est différente selon que votre projet génère ou non un impact sur l'environnement (c'est-à-dire qu'il est notamment susceptible de porter atteinte aux ressources en eau ou de nuire aux espèces protégées) :

- Travaux sur une construction nouvelle ou existante non soumis à déclaration préalable (agrandissement d'une maison, annexe > à 20 m² dans un secteur isolé et 40 m² dans un espace bâti situé dans une zone urbaine…).

Le délai d'instruction est de 2 mois pour une maison ou une dépendance (PCMI) et de 3 mois pour les autres projets (PC) ; délais pouvant être majorés dans les espaces protégés ou pour les Etablissements Recevant du Public (ERP).


Déclaration préalable
Constructions et travaux non soumis à permis de construire

Pour préparer vos demandes d'urbanisme

Vous pouvez consulter le document d'urbanisme (zonage, règlement) de votre territoire sur www.geoportail-urbanisme.gouv.fr, trouver les démarches et formulaires Cerfa sur www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319 et bien sûr n'hésitez pas à venir en Mairie pour tous renseignements !

Une fois votre dossier complet vous devez le déposer en Mairie de Sablons sur Huisne qui l'enregistrera et l'enverra au service instructeur.

Vous pouvez aussi le déposer en ligne. Vous retrouverez le lien sur notre site internet Sablons sur Huisne.fr, dans le menu choisir Vivre à Sablons puis urbanisme.

Le Centre d'incendie et de secours de Bretoncelles

Le centre d'incendie et de secours de Bretoncelles couvre le secteur de Sablons sur Huisne, La Madeleine-Bouvet, Le Pas-Saint-L'Homer, Moutiers-au-Perche et Bretoncelles. Le centre compte 33 sapeurs-pompiers volontaires. Il est doté d'un VSAV (secours à la personne), FPTSR (secours routiers et incendies), CCF (feux de forêts), VTU (inondations…), VL (reconnaissance, coordination…).

Après une augmentation continue du nombre d'interventions, pour un pic à 495 en 2024, le nombre d'interventions a été de 429 en 2025, montrant les bienfaits de la nouvelle plateforme commune de régulations des appels 15 (SAMU) et 18 (SDIS) sur le département de l'Orne permettant une meilleure répartition des interventions entre ambulances privées et sapeurs-pompiers, soulageant nos pompiers volontaires.

Journée portes ouvertes chaque 1er dimanche de juillet

La journée portes ouvertes 2026, le dimanche 5 juillet, a été l'occasion de présenter le centre à la population mais aussi de faire un point cette année avec les élus du secteur de Bretoncelles. De nombreux élus de Sablons sur Huisne avaient fait le déplacement. La colonelle Anne Lamaire, directrice départementale du SDIS de l'Orne, et le Lieutenant Jérôme Guyon, chef du CIS de Bretoncelles ont présenté aux élus les enjeux du centre : le manque de disponibilité des sapeurs-pompiers la semaine en journée pour pouvoir intervenir, le manque d'accessibilité des zones forestières en cas de feux de forêts, le manque d'entretien et de débroussaillage.

Un manque de disponibilité en journée. L'intérêt des conventions

Les chiffres le montrent, c'est la semaine en journée et dans la soirée que le nombre d'interventions est le plus important. Mais c'est en journée que le nombre de sapeurs-pompiers disponibles est le plus faible, notamment en raison de leur activité professionnelle ou de leurs obligations familiales (garde d'enfants…). L'accent a été porté sur l'importance de libérer du temps professionnel en journée, en développant des conventions entre l'employeur, l'employé et le SDIS. Plus il y a de conventions, plus il y a de sapeurs-pompiers disponibles en journée, moins il y a de pression sur les quelques pompiers disponibles, et plus le système de secours de la population est opérationnel et efficace.

Une autre option proposée a été celle de faciliter la garde d'enfants de sapeurs-pompiers en intervention. C'est ce qui a été mis en place à Bretoncelles à l'école de la Donette. Lorsqu'un pompier est en intervention, l'école peut garder ses enfants gratuitement jusqu'à son retour. Toutes les initiatives sont bonnes à prendre !

Feux de forêt, zones d'accès, débroussaillage

Avec le réchauffement climatique, notre région Percheronne est de plus en plus exposée aux risques de feux de forêt et le sera de plus en plus. Cette journée portes ouvertes a permis de rappeler l'importance du débroussaillage des parcelles privées pour prévenir la propagation de ces feux. Elle a également été l'occasion de souligner les difficultés d'accès des véhicules d'interventions de feux de forêts de plus en plus volumineux dans certaines zones en raison de la croissance de la végétation et en raison de chemins devenus trop étroits. Le lieutenant Guyon a pu signaler aux élus les zones identifiées comme particulièrement à risque. Les élus ont fait part des moyens dont ils disposaient pour pouvoir agir.

Un moment d'échanges riches et productifs !

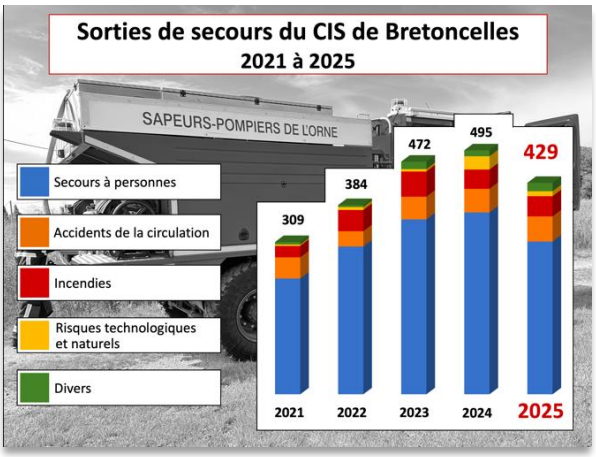



Démonstration lors des journées portes ouvertes d'une désincarcération

Le Correspondant défense

Nommé au sein du Conseil Municipal, le correspondant défense est l'interlocuteur privilégié entre la commune, les services de l'État et le monde de la Défense. Sa mission est de contribuer à mieux faire connaître les enjeux de défense et de sécurité auprès des habitants et de maintenir le lien entre la Nation et ses forces armées.

Pour Sablons sur Huisne, j'assure cette mission. Mon rôle consiste notamment à transmettre des informations relatives aux questions de défense, à relayer les dispositifs proposés par le Ministère des Armées et des Anciens Combattants et à être attentif aux initiatives permettant de développer l'esprit de citoyenneté et de mémoire.

Le correspondant défense peut également informer les jeunes sur les différents dispositifs qui les concernent, notamment le recensement citoyen, la Journée défense et citoyenneté (JDC), ainsi que les possibilités offertes par les Armées en matière de formation, d'engagement ou d'emploi.

Une autre dimension importante de cette mission concerne le devoir de mémoire. Le correspondant défense contribue à faire vivre la mémoire des conflits et à sensibiliser les nouvelles générations à l'importance de la paix, de la liberté et des valeurs de la République, notamment au travers des cérémonies commémoratives.

À l'échelle d'une commune comme la nôtre, cette fonction prend tout son sens : elle permet de maintenir un lien de proximité avec les habitants et de rappeler que la défense et la sécurité de notre pays sont l'affaire de tous. J'y suis d'ailleurs très sensible, travaillant dans ce domaine depuis de nombreuses années.

Avec le soutien de la Délégation Militaire Départementale de l'Orne, de nombreuses initiatives existent concernant :

- La connaissance et l'actualité de la défense : informations sur les opérations conduites par les forces armées, organisation d'une conférence sur la défense ou d'une visite sur un site militaire au profit des jeunes,
- Le parcours de citoyenneté : informations sur les actions du ministère des Armées et des Anciens Combattants en faveur de la jeunesse, diffusion des informations relatives au recensement, informations sur la Journée défense et citoyenneté (JDC), le Service militaire volontaire (SMV), le Service national universel (SNU), les métiers de la défense, rencontrer des réservistes
- Le Travail de mémoire : invitation d'un ancien combattant à témoigner dans un établissement scolaire, participation (déjà effective ☺) des jeunes à une cérémonie commémorative, organisation d'une visite sur un lieu de mémoire, présentation d'une exposition itinérante sur un thème lié à la mémoire, élaboration d'un projet pédagogique avec un établissement scolaire à partir du monument aux morts, sensibilisation des jeunes générations à l'action du Bleuet de France, connaissance des statuts des sépultures des «Morts pour la France» dans les communes.

Vous êtes un(e) Sablonnais(e) souhaitant des renseignements, un membre de l'équipe pédagogique de l'école intéressé par l'une des initiatives possibles, un ancien combattant ou un réserviste souhaitant partager son expérience, ou pour toute autre demande, contactez-moi via la mairie !

Emmanuel Joubert

MINISTÈRE
DES ARMÉES
ET DES ANCIENS
COMBATTANTS
Liberté
Égalité
Fraternité

DÉFENSE • CORRESPONDANT •





Carnet d'Etat Civil

Naissances

Adèle Hée
3 juin 2026

Marlonn Dubillot
17 juin 2026

Leïna Mignot
25 juin 2026

Romy Huard
29 juillet 2026

Mariages

Odile Le Faou
& Laurent Dechandon
4 juillet 2026

Décès

Patrick Branchu
3 mai 2026

Michel Cosandier
8 mai 2026

Nicole Arnaud
13 mai 2026

Fabienne Jonquet
24 mai 2026

Jean-Marie Demarquay
29 mai 2026

Alain Strasser
5 juin 2026

Denise Côme
16 juin 2026

Anne-Marie Rebray
10 juillet 2026

Jean-Yves Pilat
13 août 2026

Annick Dubois
24 août 2026

Brèves de l'Etat Civil

Reliure et restauration des registres de l'Etat Civil

Résultat

10 registres restaurés

5 nouveaux registres créés

Financement

Coût 2 790 €

Subvention DRAC 1188 €

Reste à charge 1602 €



Elles nous ont quitté



Notre Doyenne de Condé-sur-Huisne, Denise Côme nous a quitté dans sa centième année.
Elle fut agent à la SNCF.
Elle était l'heureuse grand-mère de 9 petits-enfants et 14 arrière-petits-enfants.



Nicole Arnaud s'en est allée.
Elle a tenu le magasin Côté Gazette Côté Déco, un côté librairie et un côté qui accueillait des expositions d'artistes peintres de la région.

Toutes nos pensées vont à leur famille et amis.

A vos agendas !

Octobre - 2026



Pièce de théâtre
« Le Jambon »
20H30
Condé Confluence

23 octobre 2026

Novembre - 2026



Soirée blind test
Karaoké du Téléthon
19h30
Salle des fêtes
Condeau

7 novembre 2026



Cérémonies
commémoratives
Condé-sur-Huisne

11 novembre 2026



Concert du Téléthon
Eglise Condé – 15h
Condé Music
et école de musique

8 novembre 2026



Marché de Noël
10h-17h30
Salle Condé
Confluence

29 novembre 2026

Décembre - 2026



Téléthon à
Sablons sur Huisne

4-5-6 décembre



Soirée jeux avec la
Ludothèque
Salle Condé
Confluence

30 janvier 2027



Vœux du Maire
18h30
Salle Paul Pelleray

7 janvier 2027

Janvier - 2027

Rendez-vous www.tourisme.coeurduperche.com/agenda & https://www.parc-naturel-perche.fr/voir-faire/agenda pour les manifestations Cœur du Perche et du Parc naturel régional du Perche.

Ça s'est passé à Sablons

Les Olympiades – 6 juin 2026



Organisées par la commission jeunesse et sports et les responsables des Clubs de sports, les Olympiades ont été une belle réussite !

15 équipes de 4 jeunes de 7 à 15 ans se sont défiées en tennis, basket, pickeball, padel, badminton, football et le relais pour terminer.

Les équipes gagnantes ont reçu une coupe et des bons cadeaux chez Intersport. Tous les participants ont reçu une médaille.

Palmarès

7-9 ans : 1er les Sportifs Formidables, 2ème les Supers Sportifs, 3ème Les Girls
10-12 ans : 1er Les Sportifs, 2ème Auguste le Grand, 3ème FC Huisne
13-17 ans : 1er Les Ravens, 2ème Les Poulets Epicés, 3ème Ducks

Déjeuner spectacle des plus de 70 ans – 31 mai 2026

La commission des aînés a organisé le traditionnel déjeuner spectacle pour les habitants de plus de 70 ans. Près de 150 personnes ont été accueillies à la salle Condé Confluence. Le repas a été préparé par l'équipe du restaurant le Relais du Perche de Condé-sur-Huisne. Au menu : apéritif, gravellax de saumon, suprême de volaille, fromage et en dessert un fraisier. Le duo Karine Fontaine et Guillaume Ferdinand ont animé la journée en musique. Les personnes qui n'ont pu venir pour cause de santé n'ont pas été oubliées, les membres de la commission leur ont apporté un colis.



Les aînés pendant le repas



Commission aînés

Fête des voisins – 29 mai 2026



Plusieurs habitants de la résidence des Emassettes à Condé-sur-Huisne ont célébré la fête des voisins. Tous se sont retrouvés chez M. et Mme Vaillant, hôtes du jour, autour d'un repas.

Ça s'est passé à Sablons

Le printemps des supercheries – 9, 10 et 11 juin 2026

Le printemps des supercheries de « l'Escadron Volant de la Reine » s'est déroulé sur plusieurs journées à la salle Condé Confluence. Une journée a été dédiée aux enfants. Des artisans leur ont présenté leur passion, les métiers de la musique, sous forme d'ateliers. Ils ont pu également assister au spectacle « Où est passé le Pirassouppi » par l'ensemble le Banquet du Roy.

Les 2 autres journées étaient « tout public ». Au programme : forum baroque avec des stands sur les métiers de la musique et des mini-concerts et un concert de clôture en l'Eglise de Saint Germain des Grois.



© Escadron Volant de la Reine

Fête de la musique – 20 juin 2026







@mastazdesign

La Fête de la musique s'est déroulée dans une ambiance festive et conviviale. Malgré une forte chaleur, le public était au rendez-vous. Trois groupes se sont succédés sur scène: Arnaud Delande, Hyper Hits et Schmaltibeck, offrant des univers musicaux variés tout au long de la soirée. Pour accompagner les concerts, la restauration était assurée par Le Relais du Perche ainsi que par le camion pizza Tutti Quanti.

Color Run et feu d'artifice – 6 septembre 2026

Quelle journée ! C'est sous un beau ciel bleu que s'est déroulée la 4ème édition de la Color Run organisée par la section Perche Team Run de Flash. Environ 480 coureurs et marcheurs ont participé à cette course au profit cette année de « Leucémie espoir 61 ». Pour terminer cette journée en beauté, la Commune a pu tirer son feu d'artifice pour le plus grand plaisir des habitants !





Forum – 2026



Succès mitigé pour le forum cette année malgré la présence d'un bonne partie des associations de la Commune. L'école de musique était présente ainsi que la Mairie et la Médiathèque. A noter la présence de l'association Papapaillettes qui a poussé la chansonnette !

Nos Sablonnais ont du talent !

Lucas GEORGES médaillé d'Or !



Vous pouvez voir « De la Friche à la Vie » à la pépinière de Coulonges où elle est exposée. Toute l'équipe est très fière de de Lucas et notamment son père Arnaud Georges Maître d'apprentissage de Lucas.

Lucas GEORGES, 17 ans, est élève en BAC PRO « conduite de production horticole » à la Maison Familiale Rurale de Pré-en-Pail et apprenti « Aux Fleurs de Coulonges » à Sablons sur Huisne (61)
Il a remporté la Médaille d'or au concours national d'un des meilleurs apprentis de France, dans la catégorie productions horticoles, maraîchage et pépinière.
Après avoir brillé au concours départemental (Médaille d'or), et régional (Médaille d'or), Lucas a relevé le défi pour être prêt pour le Concours National du jeudi 2 juillet 2026.
Le thème de cette année était « végétalise ton usine du Nord ».
L'objectif était de proposer une œuvre autour de deux milieux écologiques : la tourbe et un substitut de celle-ci, tout en respectant l'architecture du contexte des usines du Nord.

Lucas revient sur sa préparation : « J'ai d'abord découvert la région du Nord où l'on retrouve les usines minières avec des toits à « shed » bien particuliers. Puis l'environnement, avec ses terrils et ses sols pauvres. Je devais également intégrer dans mon œuvre la tourbière que j'avais fabriqué pour le concours régional. J'ai d'abord construit une usine en friche à partir de matériaux divers : coffrage bois, fer à béton (imposé) puis l'environnement de cette usine : les terrils, les sols pauvres et la tourbière (très présente dans le Nord). Ensuite, il m'a paru important que le faune et la flore reprennent leur place. J'ai reconstitué plusieurs biotopes en intégrant des plantes rupestres (de milieu rocheux : sedum, vigne), des plantes pionnières (Bouleau verruqueux, digitale, faux acacia), des plantes invasives (Buddleia). Et j'ai terminé en intégrant à l'intérieur de l'usine une technique innovante inspirée du maraichage urbain : culture hydroponique de fraises avec éclairage de led.
Bien sûr, il ne fallait pas oublier la biodiversité : les auxiliaires de cultures, les pollinisateurs, les plantes compagnes… »

Après de nombreuses heures de travail avec ses deux monitrices Mme Outin (Monitrice de biologie et écologie) et Mme Delamare (Monitrice technique, ses maîtres d'apprentissage, Lucas a défendu son œuvre face aux professionnels de l'horticulture, aux meilleurs ouvriers de France, lors d'une présentation orale à Nay dans les Pyrénées Atlantiques.

Les Diplômés à l'honneur dans la Gazette

En juin dernier, de nombreux élèves de Sablons sur Huisne ont été diplômés. Afin de les mettre à l'honneur dans ce numéro de La Gazette, la commune avait lancé un appel sur les réseaux sociaux pour que les jeunes diplômés se fassent connaître auprès de la mairie.
Nous sommes heureux de pouvoir féliciter aujourd'hui les diplômés qui ont répondu à cet appel à savoir :

Brevet : Mention admis pour Léna Nouvelle, mention assez bien pour Chloé Bourcier Delabre, Lily Rose Cerejo, Léo Di Vittorio, Enzo Georges, Jules Girard et Loëvan Salomon Lévêque, mention très bien pour Elsa Georges.

Bac : Mention très bien et félicitation du jury pour Léonie Lecomte, mention très bien pour Mathys Borlet, Perrine Chaligné et Thibault Santini-Blot, mention bien pour Enzo Cerejo et Florette Lefrançois, mention admis pour Cassandra Mathieu et Noah Romain.

La commune adresse également ses félicitations à celles et ceux qui n'ont pas répondus !

Cécile Bianconi « Entre mes jours, ma poésie »

Cécile Bianconi vit entre Asnières-sur-Seine et Sablons sur Huisne depuis 3 ans avec son compagnon et son fils. Elle a eu un coup de cœur pour notre village lors d'un séjour au château de Villeray. Elle s'est installée à la Haute Roche à Condé-sur-Huisne.

Elle est l'auteure d'un recueil de poésie « Entre mes jours, ma poésie ». qui est paru en juin de cette année aux éditions « Les Bonnes feuilles ».

Cécile a pris goût à la lecture et à l'écriture grâce au roman « Au bonheur des Dames » et « Le Petit Prince » . Il y a quelques années, elle ouvre une page Instagram et y poste des textes sur le quotidien. Dans son métier aussi les mots sont importants, Cécile est directrice de culture et de l'expérience client dans un groupe de restauration collective.

Il y a deux ans, Cécile est atteinte d'un cancer du sein. Lors de sa convalescence, elle trouve du réconfort dans la lecture et l'écriture. C'est là que la poésie prend une place particulière dans son écriture. Une amie lui envoie le lien du Grand prix poésie de la RATP et écrit le poème « l'amour du quotidien ». Cécile s'imagine panneau publicitaire, les poèmes des lauréats du concours étant affichés dans le métro parisien et les gares d'île de France. Elle ne gagne pas mais c'est la révélation et commence à écrire de la poésie.

Son recueil, il lui a fallu 1 an pour le préparer en 7 chambres de l'Etre : les liens fondateurs, la naissance au monde, les refuges intérieurs, la demeure du temps, la traversée, le mouvement et l'instant. Elle écrit au fur et à mesure, sur l'instant.

Quand on lui demande quelles sont ses poésies préférées du recueil : dur de faire un choix ! Certainement « D'une mère à son fils » et « Revenir ». Quant à son écrivain préféré, sans hésitation, David Foenkinos, qui a un style d'écriture très poétique.

Cécile a déjà vendu 200 exemplaires de son livre et prévoit des rencontres dans les librairies de la région.
Son actualité : un projet sur les textes du quotidien et un livre pour enfant avec comme personnage principal Solin qui devrait sortir l'été 2027.

Retrouvez « Entre mes jours, ma poésie » :

- dans toutes les bonnes librairies
- sur https://lesbonnesfeuilles.fr/cecile-bianconi/entre-mes-jours-ma-poesie

Parmi les 35 poèmes, nous avons retenu celui sur l'automne pour faire découvrir son univers (page suivante).





Nos Sablonnais ont du talent !

L'Automne

Je crois que j'ai toujours affectionné cette saison,
Celle des arbres en feu et des chaudes maisons.
Je crois qu'elle aide à ralentir
En regardant le jour partir.
Autour d'une tasse fumante,
On regarde les gouttes lentes
Tomber le long de nos fenêtres grises.
Puis parfois, un rayon brise
La grisaille établie.
On enfile nos chaussures
Pour faire craquer les feuilles à terre.
Je crois qu'elle nous prépare à la renaissance,
Laisser partir ce qui ne fait plus sens
Et accueillir tout ce qui doit prendre place,
Tout ce qui nous offre notre force.
Je crois que l'automne
Est tout sauf morne.
Elle est une tristesse joyeuse
Où le feu des arbres vient se nicher dans nos
âmes heureuses.

Cécile Bianconi

@des_mots_sur_des_instants

Vous avez un talent ? faites-nous-en part !



Vous avez un talent particulier, une passion que vous souhaitez partager ou vous avez eu une récompense dans une discipline ? Sport, culture, arts, loisirs ou tout autre domaine.
Contactez-nous et nous vous consacrerons un article dans la prochaine Gazette !
sablonssurhuisne@orange.fr

Kréa nail – beauté des mains et création de bijoux



Kréa'Nails : une nouvelle adresse dédiée à la beauté des mains et à la création de bijoux à Condé-sur-Huisne rue Jean Pelletier.
Installée à Sablons sur Huisne depuis le 3 juin 2026, Kréa'Nails est une nouvelle micro-entreprise spécialisée dans la beauté des mains et la création de bijoux.
À sa tête, Christelle Millotte, prothésiste ongulaire passionnée, met son savoir-faire au service de ses clientes en proposant différentes prestations : soins des ongles, pose de vernis semi-permanent, gainage, pose de gel, rallongements et décorations personnalisées.
Soucieuse d'offrir un service de proximité et de qualité, Christelle accueille ses clientes dans une ambiance chaleureuse et conviviale, en prenant le temps de répondre à leurs envies et de les conseiller.

En parallèle de son activité de prothésiste ongulaire, elle crée également des bijoux originaux, imaginés et réalisés avec soin. Boucles d'oreilles, bagues et autres accessoires viennent compléter son univers créatif et permettent à chacune de trouver une pièce qui lui ressemble.
Avec Kréa'Nails, Christelle souhaite proposer aux habitants de Sablons sur Huisne et des communes environnantes un lieu dédié à la beauté, au bien-être et à la créativité.



Informations et rendez-vous

06 87 20 66 44
Instagram : @krea_nail.s



CJ Maçonnerie

Jimmy Chirat a créé son entreprise CJ Maçonnerie il y a 3 ans à Condé-sur-Huisne, ville de son enfance.

Il a débuté dans la maçonnerie par hasard, il devait être cuisinier. Il y a 16 ans, à la recherche d'un emploi, France travail lui propose de découvrir un métier par le biais d'un contrat d'insertion. Il fait alors un stage de 6 mois chez Jean Chaboche, tailleur de pierre et maçon. C'est la révélation, il y restera pendant 14 ans jusqu'à la retraite de son employeur.

C'est là qu'il décide de se mettre à son compte. Il réalise les travaux suivants : maçonnerie générale, carrelage, isolation placo, aménagement de combles. Depuis 1 an, il fait l'entretien de toiture et le démoussage. Il se déplace sur un secteur de 50 km autour de Sablons sur Huisne.

Selon lui pour être un bon maçon il faut être à l'écoute du client et être minutieux.

Ce qui plait le plus à Jimmy dans son métier, c'est le carrelage et la création de terrasse. Il fait de la construction neuve mais ce qu'il préfère c'est la rénovation, il trouve cela plus intéressant. Quand on lui demande le chantier qui l'a le plus marqué depuis ses débuts, il répond sans hésiter les travaux de rénovation du domaine « Pied-Fontaine » à Rémalard-en-Perche.

Son projet pour les prochains mois est de trouver un lieu de stockage pour entreposer tout son matériel.

Pour plus d'informations

07.89.79.76.91 ou chiratjimmymaconnerie@gmail.com



Le Maréchal – changement de propriétaire

Changement de propriétaire au Bar Le Maréchal à Condé-sur-Huisne. Florian Le Diore, originaire de Saint Germain de la Coudre, habite sur Sablons sur Huisne depuis 5 ans.

Florian souhaite depuis longtemps ouvrir un bar. Et il a un parcours professionnel solide dans le domaine. En effet, il travaille dans le milieu de la restauration depuis 15 ans. Il a occupé différents postes, il a gravi les échelons pour gagner en responsabilité.

Un jour il apprend que le Maréchal est à vendre. Etant client, il en discute avec Joël Lereau, l'ancien propriétaire. Confiant, il se lance dans l'aventure et ouvre son bar le 5 août 2026.

Son installation, s'est bien déroulée, mieux qu'il ne le pensait ! La reprise d'une activité réserve parfois son lot de surprise ! Il avoue quand même avoir été un peu stressé le premier jour, voulant bien faire. Il a été très bien accueilli par les clients du Maréchal. Il ne pouvait pas rêver mieux.

De l'ancien établissement, il conserve tout le bar, la vente de tabac, la presse, la Française des Jeux, la vente de timbres, les cartes de pêche en rivière. On peut même y retirer de l'espèce quelle que soit votre banque.

Il est prévu un nouveau service avec l'obtention de l'agrément pour le paiement de proximité qui permet de payer les impôts, les amendes, les factures locales (cantine, crèche…). Il doit obtenir l'habilitation de la Française des Jeux qui gère le terminal de paiement partenaire de l'administration fiscale. Il pourra encaisser les espèces jusqu'à 300 € et au-delà en carte bancaire.

Côté bar, il propose une carte des vins et du cidre AOC. Il a pour projet d'accueillir des animations en soirée. Il espère aussi l'année prochaine vendre des produits du terroir et développer la vente à emporter de vin en créant une cave à vin.

Ce qui lui plait le plus dans son métier, c'est le contact avec les clients, le retour positif des clients et travailler pour soi. Quand on lui demande de qualifier son établissement en 3 mots, il répond : chaleureux, accueillant et convivial. Il tient à remercier les habitants pour leur accueil.

Horaires

Lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi 7h-13h / 16h-20h
Dimanche 9h-19h
Fermé le jeudi



Pour plus d'informations

02.33.73.31.01
Le Maréchal rue du Maréchal Leclerc – Condé-sur-Huisne



La terrasse du Maréchal
qui sera réaménagée en 2027



Florian Le Diore

ACTIVITÉS MANUELLES & CRÉATIVES

Art Floral

📍 Salle MEILLANT
Condé-sur-Huisne
🕒 Samedi 14h-16h30
Cours trimestriel
👤 Catherine CHAVIGNY
📞 06 31 22 81 36



Atelier Herbier

📍 Salle MEILLANT
Condé-sur-Huisne
🕒 Samedi 15h-16h30
🕒 Dimanche 15h-16h30
Cours mensuels
👤 Nathalie GEOFFROY
📞 06 09 16 42 59



Dessin Peinture Adultes

📍 Salle MEILLANT
Condé-sur-Huisne
🕒 Lundi 14h-17h
👤 Jacques ARRACHART
📞 06 49 30 53 83



Dessin Peinture Enfants

📍 Salle MEILLANT
Condé-sur-Huisne
🕒 Mercredi 14h-17h
👤 Amélie DROUET
📞 06 83 30 56 36



Détente et Création

📍 2 Rue C. COURTEIL
Condé-sur-Huisne
🕒 Jeudi 13H45-16H15
👤 Marie Claire ROUSSEAU
📞 07 71 68 11 36



Histoire des Villages

📍 Salle VAVASSEUR
Condé-sur-Huisne
🕒 Lundi 17h30-18h30
Mensuel
👤 Nicole JOUBERT
📞 07 68 96 66 36



Patchwork

📍 Salle PELLERAY
Condé-sur-Huisne
🕒 Lundi 14h-17h
🕒 Mercredi 20h30-23h
👤 M-L. PECCHIOLI
📞 06 22 98 62 86
👤 A. LALIERE
📞 02 18 00 65 72
👤 C. CHIRON
📞 02 33 73 39 13



Photographie

📍 Salle VAVASSEUR
Condé-sur-Huisne
🕒 Samedi tous les 15 jours
👤 Dolores MARTIN
📞 06 03 40 56 18



Restauration de Fauteuils & cannage

📍 Salle des fêtes
CONDEAU
🕒 Lundi 14h à 17h30
👤 Amélie DROUET
📞 06 83 30 56 36



Scrabble en Duplicate

📍 Salle MEILLANT
Condé-sur-Huisne
🕒 Mardi 14h-16h30 / 15 jours
👤 Jacqueline RIBAUTE
📞 06 63 79 75 53



Travaux Manuels

📍 Salle VAVASSEUR
Condé-sur-Huisne
🕒 Mercredi 14h-17h30 / 15 jours
👤 Michèle POMMIER
📞 06 77 49 26 16



Sablons sur Huisne

FLASH
BOUGER • CRÉER • PARTAGER

Forum des Loisirs associatifs de Sablons sur Huisne

Adhésion annuelle : 5 €

Tarif selon les activités

Retrouvez-nous sur :
www.sablons-sur-huisne.fr
association.flashconde61@laposte.net
Panneau Pocket Sablons sur Huisne
Facebook : Flash Sablons sur Huisne

Saison 2026 / 2027

ACTIVITÉS SPORTIVES & BIEN-ÊTRE

Adapt Santé

📍 Salle PELLERAY
Condé-sur-Huisne
🕒 Mardi 14h-17h20
👤 Charlotte OTRAL-VOLLMER
📞 07 87 42 17 46



Badminton

📍 LA BALLASTIERE
Condé-sur-Huisne
🕒 Jeudi 19h-21h
👤 Gilles BELAUD
📞 06 79 55 16 97



Billard

📍 2 Rue C.COURTEIL
Condé-sur-Huisne
🕒 Mercredi 15h-17h (permanence)
Accès libre adhérents 7/7
👤 Hervé CORNIC
📞 06 18 91 50 68



Perch' Team Run

📍 Salle VAVASSEUR
Condé-sur-Huisne
👤 Stéphane REBRAY
📞 06 22 39 41 47



Pilates

📍 Salle PELLERAY
Condé-sur-Huisne
🕒 Jeudi 17h45-18h45
👤 Natacha LANGLAIS
📞 06 65 25 24 10



Qi Gong

📍 Salle PELLERAY
Condé-sur-Huisne
🕒 Mardi 10h15-11h30
👤 Marie-Pierre CHANCE
📞 06 36 56 62 12
👤 Madame YOUSFI
📞 06 99 26 70 27



Randonnée

📍 Parking Voie Verte
Condé-sur-Huisne (gare)
🕒 Mardi 13h45 / 15 jours
👤 André CHAZAL
📞 06 30 20 41 38
👤 Alain LHOSTIS
📞 06 61 73 91 34



Remise en forme / GYM

📍 Salle PELLERAY
Condé-sur-Huisne
🕒 Lundi 19h-20h
👤 Catherine NEVEN
📞 06 78 81 09 60
👤 Martine TEULADE
📞 06 40 91 57 57



Yoga

📍 Salle PELLERAY
Condé-sur-Huisne
🕒 Mercredi 13h-14h15
🕒 Vendredi 18h-19h15
👤 Christine GIRARD
📞 06 78 15 39 32
👤 Malika CONTREL
📞 06 03 85 83 15



Zumba Adultes

📍 Salle CONFLUENCE
Condé-sur-Huisne
🕒 Mercredi 19h-20h
👤 Lolita CINTRAT
📞 06 43 36 98 76
👤 Caroline LETERTRE
📞 06 12 28 79 08



Zumba Enfants

📍 Salle PELLERAY
Condé-sur-Huisne
🕒 Mardi 18h-18h45
👤 Lolita CINTRAT
📞 06 43 36 98 76



Des nouvelles de la Médiathèque

L'été caniculaire s'est achevé sur un bilan positif pour la médiathèque.

La fréquentation a été régulière et nous avons eu quelques nouvelles inscriptions. La chaleur nous a conduit à modifier un jour les horaires d'ouverture : un mercredi matin au lieu d'un mercredi après-midi.

L'information donnée via Panneau Pocket et Facebook a très bien fonctionnée et nos lecteurs ont apprécié. Aussi, nous réfléchissons à une probable modification des horaires du mercredi. À suivre donc…En attendant, nous sommes à votre écoute aux jours et heures habituels !

Nous avons pensé à nos jeunes lecteurs et parmi toutes les nouveautés, nous vous présentons ces trois ouvrages pleins de couleurs et de malice !

« Même les petits monstres vont à l'école »
Céline Claire & Florence Guittard

Que se passerait-il si un matin les monstres, fantômes, dragons et sorcières décidaient eux aussi d'aller à l'école ?



« Maîtresse Cabane »
Christine Beiget et Christine Davenier

Doudou, infirmière extraterrestre parfois dragon souvent fée… maîtresse Cabane sait tout faire mais ce que l'on préfère c'est qu'elle nous lit des histoires ….

« Même les maîtresses apprennent »
Chiara Ravizza

Un album illustré plein de douceur qui normalise la diversité en invitant les grands et les petits à écouter et à parler de leurs sentiments



Médiathèque de Sablons sur Huisne
Mercredi 14h00-18h30 / Samedi 9h00-12h30
6 rue Michel Meillant
Condé-sur-Huisne
02.33.73.15.65 – bibliocondesurhuisne@orange.fr

Une nouvelle année sous le signe des contes, mythes et légendes



Visite de la caserne de Bretoncelles

L'année scolaire s'est achevée à l'école de Sablons sur Huisne avec de nombreux projets et de belles rencontres autour du thème des métiers. Malgré une fête de fin d'année décalée en raison de la canicule, les élèves ont pu profiter pleinement des différentes actions menées tout au long de l'année.

Le projet autour des métiers a notamment permis aux enfants de découvrir de nombreuses professions grâce à l'intervention de parents et de personnes de la commune. Les élèves de maternelle ont ainsi pu rencontrer des professionnels de la sécurité civile, des pompiers, avec notamment une visite de la caserne de Bretoncelles, un dépanneur, une infirmière, un vétérinaire, un agriculteur, un gendarme… Une visite chez Monsieur Vath, habitant de Sablons sur Huisne, leur a également permis de découvrir le métier d'ébéniste-marqueteur et le savoir-faire nécessaire à ce métier. Les élèves ont aussi été accueillis au Relais du Perche autour d'une découverte du métier de restaurateur et d'une animation consacrée à la pomme.



Le Lapin Caramel

La rencontre avec le vétérinaire a également été l'occasion de faire passer une petite visite médicale à Caramel, notre nouvelle pensionnaire, une petite lapine qui fait désormais partie de la vie de l'école. Nous remercions chaleureusement les familles qui ont pris soin d'elle pendant les vacances d'été.

L'année passée aura également été marquée par la mise en place de l'école dehors dans plusieurs classes. Ces temps réguliers passés à l'extérieur permettent aux élèves d'apprendre autrement, d'observer leur environnement et de développer leur curiosité. L'école a par ailleurs continué à participer avec plaisir à la vie culturelle locale, notamment à travers le festival Trad'Orne, les Supercheries et les visites à la médiathèque.



Trad'Orne

Pour cette nouvelle rentrée, l'école accueille 169 élèves et l'équipe enseignante reste presque inchangée. En maternelle, Magali Patrix et Caroline Letertre accueillent les élèves de petite, moyenne et grande sections, tandis qu'Anne-Caroline Ganivet prend en charge une classe de grande section et CP. Mylène Salmon enseigne en CP. Les classes de CE1-CE2 sont assurées par Anaïs May et Alice Angot. Enfin, Noémie Rondeau et Laurent Gervais prennent en charge les élèves de CM1-CM2, Laurent Gervais poursuivant également ses fonctions de directeur. Anaïs Thomy assurera la décharge de direction.

Cette année, les élèves partiront à la découverte des contes, mythes et légendes, un thème qui permettra de voyager à travers différentes époques, cultures et univers imaginaires. De nombreux projets viendront ponctuer cette nouvelle année scolaire. La semaine du goût, le cross de l'école, le prix des Incorruptibles autour de la lecture, l'école dehors, les activités avec la médiathèque et une nouvelle semaine sans écran sont notamment au programme.

Suite…

Les élèves du CP au CM2 auront également la possibilité de découvrir le handball grâce au club de Nogent-le-Rotrou. Les séances de natation se poursuivront également cette année. Dès la première période, toutes les classes participeront au festival Ciné-Filou et se rendront en bus au cinéma Saint-Louis du Theil-sur-Huisne pour découvrir une sélection de films adaptés à leur âge.

L'année sera également l'occasion de participer au millénaire de la Normandie, une belle occasion pour les élèves de mieux connaître l'histoire et le patrimoine de notre région.

L'équipe enseignante remercie chaleureusement la Communauté de communes, la Commune, l'APEC et les familles pour leur aide et leur soutien tout au long de l'année. Elle adresse également un remerciement particulier à Monsieur Georges Belle et Madame Maud Belle, habitants de la commune, pour leur généreux don de livres jeunesse à l'école. Ces ouvrages viendront enrichir les bibliothèques des classes et accompagner les élèves dans leur découverte de la lecture. Les élèves continueront également tout au long de l'année leur collaboration avec la SOPARCO, en collectant des déchets PP5 afin qu'ils soient recyclés au sein de l'entreprise.

Une nouvelle année commence donc à l'école de Sablons sur Huisne, riche en projets, en découvertes et, cette fois, autour des contes, des mythes et des légendes.

Rentrée 2026-2027



L'équipe pédagogique et éducative



<u>En haut de gauche à droite :</u>
Anaïs Thomy, Noémie Rondeau, Mylène Salmon, Véronique Lan (Aesh), Anne-Caroline Ganivet, Carinne Dhuit (Atsem),

<u>En bas de gauche à droite :</u>
Anaïs May, Aude Monin (Atsem), Alice Angot, Laurent Gervais, Magali Patrix, Caroline Letertre, Camille Epinette (Atsem),

Flash « Histoire des villages » : l'histoire des écoles de Sablons sur Huisne



L'école des filles à Coulonges-les-Sablons



L'école de Condeau



Ecoles privées Condé-sur-Huisne en 1962



Les élèves à la cantine de Condé-sur-Huisne en 1906

© Pierre Tachet

En 1833, la Loi Guizot oblige les communes de plus de 500 habitants à ouvrir une école. En 1881, la loi Jules Ferry rend l'école obligatoire, gratuite et laïque pour les enfants de 6 à 13 ans.

Autrefois les communes déléguées de Condeau et Coulonges-les-Sablons possédaient une école qui rythmait leur village.

A Condeau, au départ, il y avait une classe de garçons, située rue de la Mairie, et une classe de filles, rue de la Forêt. Puis les deux classes furent regroupés à l'école des garçons. Le dernier instituteur fut Robert Rotrou, une figure locale un « chanteux » et poète du Perche. L'école fermera définitivement en 1992.

A Coulonges-les-Sablons, l'école des garçons est créée en 1870, au même endroit que la mairie rue du Manoir. En 1872, l'école de filles, voie le jour rue des Ecoles. Elle est d'abord dirigée par une religieuse puis arrive en 1873, une institutrice communale. En 1889, un nouveau bâtiment est construit pour l'école des filles. Dans les années 1970, les deux écoles furent regroupées. L'école ferma en 1998.

A Condé-sur-Huisne, il y avait à la fois une école privée et une école publique. L'école privée était située rue Michel Melliant, là où est situé la Médiathèque. Il y avait une école de filles et une école de garçon. Ces écoles cessèrent leur activité dans les années 1960.
Concernant l'école publique, l'école des garçons est créée en 1864 rue Neuve. Elle deviendra ensuite une école maternelle. L'école des filles est construite en 1898, sur un terrain du diocèses acheté par la commune, rue Clément Courteil. Les élèves furent ensuite regroupés dans l'école des filles qui devint mixte. Il faut attendre le 1er septembre 1996, pour les que les élèves s'installent dans le nouveau groupe scolaire « Fortuné Fardouet ». Les anciens locaux deviendront l'école de musique.

Qui était Fortuné Fardouet ?

Jules Fortuné Fardouet, décédé en 1916 et sans enfant, habitait rue de l'Ancien-Cimetière. De son vivant, il légua à la commune la somme de 1 000 francs. (valeur actuelle 300 000€).
En hommage à ce généreux donateur, la rue de l'Ancien Cimetière porte aujourd'hui le nom de « rue Fortuné Fardouet ». Puis les élèves de l'école ont choisi ce nom pour le groupe scolaire.



L'association Flash « Histoire des Villages » est à la recherche de documents, de photos, de cartes postales relatant l'histoire de Sablons sur Huisne. Si vous détenez ce type de documents faites-vous connaitre auprès de Flash association.flashconde61@laposte.net

Incivilités

Chiens : petits gestes, grande tranquillité !

Les aboiements : attention aux nuisances

Nous avons eu de nombreux appels cet été concernant les aboiements intempestifs de chiens de jour comme de nuit.
Les aboiements peuvent rapidement devenir une source de nuisance pour le voisinage. Selon l'article R. 1336-5 du Code de la santé publique, « les bruits de voisinage, y compris les aboiements d'animaux, ne doivent pas, par leur durée, leur répétition ou leur intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, de jour comme de nuit ».
Les propriétaires ou détenteurs d'animaux sont donc responsables du comportement de leurs compagnons et doivent prendre les mesures nécessaires pour éviter les nuisances sonores.



Les déjections, on ramasse !

Le ramassage des déjections canines est obligatoire ! Pollution visuelle, olfactive, sans oublier le désagrément lorsque l'on marche dedans… Même avec le pied gauche, cela ne fait rire personne !
Nous faisons appel au bon sens et au civisme de chacun et invitons les propriétaires de chiens à se munir de sacs pour ramasser les déjections de leur animal.
Pour vous faciliter la tâche, 5 distributeurs de sacs sont à votre disposition à Condé-sur-Huisne :

- 3 au Parc des Sports et Loisirs
- 1 place de l'Église
- 1 rue des Rosiers

Bruits de voisinage (Extrait de l'arrêté préfectoral du 07/08/2007)

Les travaux de bricolage, à l'extérieur comme à l'intérieur, ou de jardinage, réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, comme les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses…ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30.
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h.
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

« Art. R.1334-31 du code de santé publique précise qu'aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité. »

Le brûlage des déchets verts est interdit !

Le brûlage des déchets verts est interdit toute l'année selon l'arrêté préfectoral du 28/09/2022 quelle que soit la superficie de votre propriété. Il faut préserver la qualité de l'air et notre santé.
Les brûlages de déchets verts émettent de nombreux composés toxiques et sont une source importante de pollution de l'air atmosphérique qui peut nuire tant à la santé qu'à l'environnement.
Pour information, brûler 50 kg de déchets verts émet autant de particules que 13 000 km parcourus en voiture diesel récente. Des solutions alternatives existent : elles passent par la valorisation sur place, comme le paillage, le compostage et le broyage, ou bien par la gestion collective de ces déchets (dépôt en centre de tri).
Le respect de ces dispositions est l'affaire de tous : particuliers, collectivités, entreprises et agriculteurs.
Toute infraction expose les contrevenants à une sanction de deux ans d'emprisonnement et 75 000 € d'amende.
Si vos voisins sont incommodés par les odeurs, ils peuvent par ailleurs engager votre responsabilité pour nuisances olfactives.

Le brûlage des résidus de l'élagage des haies, arbres fruitiers et autres végétaux est réservé aux exploitations agricoles.


© Jean-Yves Pichois